



## Bonjour à toutes et tous,

**J**tiens à rétablir la vérité sur des propos inacceptables concernant nos agents de service à la cantine. Depuis de nombreuses années pour éviter le gaspillage alimentaire la municipalité a autorisé les agents à récupérer les excédents de la cantine. Depuis quelques semaines des accusations de vol de nourriture circulent y compris chez certains enfants qui reprennent ces dires. Il est inacceptable que nos agents dévoués et compétents soient accusés de la sorte. Je tiens personnellement à préserver leur honneur en affirmant que ces paroles sont entièrement fausses.

### Les commissions toujours actives

La **commission Enfance Jeunesse** vous informe dans ce numéro sur l'école Maternelle : sieste, ATSEM

et aire de jeux et sur l'Elémentaire : travaux de rénovation thermique.

Nous remercions les deux directrices pour leur participation à ce bulletin ainsi que l'Agglo pour l'article sur le point jeune.

La **commission Urbanisme et Cadre de vie** vous invite le **13 décembre pour la signature protocolaire de la convention entre la commune et la Banque des Territoires sur le projet inter G**. Elle rappelle aussi les enjeux environnementaux auxquels nous devons tous faire face et qui ont impact sur les questions d'urbanisme entre autres.

Le **bien vivre ensemble** est bien argumenté par les **actions du CCAS** : Vélosons et portage de repas et les actions de la commission Associations : Chemin des Artistes, le casier à livres d'Emmaüs, le Forum des

associations et l'excellent moment de partage grâce aux journées du Patrimoine.

La **commission Espaces Verts** fait un Focus sur les déchets verts et le moustique tigre.

La **commission Travaux** fait le point sur le chantier de l'aménagement du centre Bourg.

Enfin je tiens à rendre un hommage particulier à notre collègue et ami Claude Reynaud qui quitte ses fonctions d'Adjoint aux Finances après 9 ans de "bons et loyaux services". Il reste bien entendu Conseiller Municipal et continue ses autres missions. Il est remplacé à ce poste par Pascal Bos à qui nous souhaitons la meilleure réussite.

Bonne lecture

.....  
Gérard Lunel / Maire  
.....



Le 13 décembre, signature de la convention avec la Banque des Territoires / page 4



Une école toute en couleur / page 6



Retour sur les premières Journées du Patrimoine / page 10

## Cérémonie des Vœux

DIMANCHE 22 JANVIER

11H

Salle Des Fêtes

### infos pratiques

Mairie : 04.75.45.30.98

E.mail : [accueil@saint-paul-les-romans.fr](mailto:accueil@saint-paul-les-romans.fr)

Horaires d'ouverture : tous les jours 9h - 12h

Permanence CCAS : sur rendez-vous

Permanence Maire et Adjointes : les samedis de 9h - 12h

Permanence Urbanisme : les mercredis de 10h à 12h

Services périscolaires :  
[periscolaire@saint-paul-les-romans.fr](mailto:periscolaire@saint-paul-les-romans.fr)

Agence Postale : 04.75.05.27.86  
tous les jours de 9h à 12h  
(fermée le dernier samedi du mois)

## saint-paul producteur d'électricité

**Mercredi 5 octobre a eu lieu l'inauguration d'une centrale photovoltaïque, implantée sur le territoire de la commune.**

En effet, c'est dans une ancienne carrière, au lieu dit "le Sablon" que la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a mis en production 12194 panneaux, pouvant produire 6410MWh/an, l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune de 2500 Habitants.

Cette réalisation est le fruit d'un partenariat entre CNR et les collectivités locales et s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET de valence Romans Agglo). C'est d'ailleurs dans ce cadre que la société d'économie mixte locale Rovalter (dont CNR a rejoint le capital en 2016) que sont portés ces projets.

La création d'une centrale photovoltaïque à Saint-Paul a été initiée en 2013 sur ce site inexploité. Les travaux ont été menés en collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) afin de préserver le nichage d'oiseaux forestiers. des nichoirs, une mare ainsi que des gîtes à chauve-souris ont été installés sur le site.

.....  
Pascal Bos  
.....

### EN CHIFFRES

7Ha = surface du site

5000 tonnes de CO2 évitées

5 Mw de puissance installée

4.2 M€ d'investissement



Laurence Borie-Bancel (CNR), Gérard Lunel (Maire), Nicolas Daragon (Président de Valence-Romans Agglo) et Stéphane Cousin (ROVALTER) / photo Pascal Bos



## nouvel adjoint aux finances

Claude Reynaud ayant souhaité "passer la main" après 9 années comme Adjoint aux Finances, Des élections se sont tenues lors du Conseil Municipal du 30 Novembre 2022. Claude Reynaud reste bien entendu au sein du Conseil et accompagnera désormais Pascal Bos qui prend ses nouvelles fonctions.

Propriétaire et exploitant des chambres d'hôtes chemin du Stade, Pascal Bos avait déjà en charge la communication et l'économie. Il inscrit ses nouvelles fonctions dans la continuité de l'action de Claude Reynaud : le sérieux budgétaire,

la recherche de financements pour les



projets et la capacité de la commune à s'auto-financer.

Le Maire, les Adjointes et le Conseil Municipal ont rendu hommage au travail effectué par Claude Reynaud et espère autant de professionnalisme et de rigueur au nouvel adjoint.

## DOMINIQUE NOUS A QUITTÉ

Dominique Rosa était une personnalité connue et reconnue dans notre village. Quelqu'un sur qui on pouvait toujours compter, présent à chaque manifestation et lorsqu'une tâche lui était confiée, on savait que le job était fait.

Le jour où il a décidé de prendre un peu de recul au Comité des Fêtes; il a pris le temps de transmettre aux plus jeunes son organisation, et certainement que l'on retrouvera les traces de celle-ci dans le nouveau local où il a été un fidèle du chantier.

Fidèle aussi à la Chorale depuis sa création, Dominique a été de toutes les aventures associatives du village

On se souviendra de son caractère fort, qui masquait sa grande gentillesse, On se souviendra de sa serviabilité, de son humour et de son amitié fidèle.

Dominique va manquer à Saint-Paul.



## début des travaux au centre bourg

**Dans la continuité de l'aménagement de la RD "La Dauphinoise" qui traverse notre village, la phase 2 des travaux vient de débuter. Si ces aménagements vont créer des désagrément quelques temps, l'embellissement et la sécurisation du coeur de bourg était indispensable**

Le syndicat des eaux de l'herbasse par l'intermédiaire du groupement d'entreprise CHEVAL / GIAMATTEO / LDTP est en train de créer le réseau d'assainissement en fonte neuve jusqu'à la menuiserie PAYEN et va reprendre tous les branchements des particuliers. Ces travaux se terminent fin d'année ou début 2023.

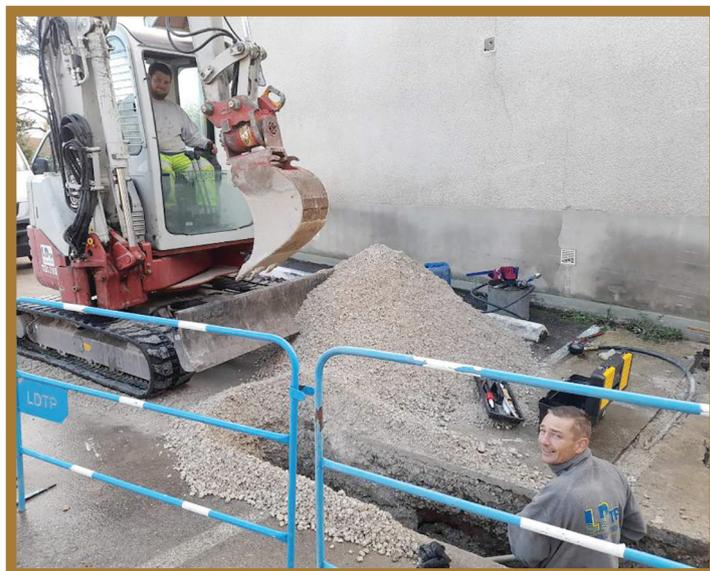
Début décembre et jusqu'à la mi-janvier, la société SPIE pour le compte du SDED

(Syndicat Départemental d'Energies de la Drome) va enfouir les réseaux secs basse tension et téléphone à la montée de la Gare et vers la Salle des Fêtes.

En janvier l'entreprise CHEVAL va démolir le bureau de tabac et entreprendre l'aménagement du projet du centre Bourg tel que présenté en réunion publique avec la végétalisation de la place, et l'aménagement d'espaces piétons et de voies cyclables.

Une réunion de concertation avec les habitants du quartier est prévue tout début 2023. L'estimation de la durée de ces travaux est d'environ 6 mois.

.....  
Gérard Lunel  
.....



## point d'apport ordures ménagères

**Depuis quelques mois, les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs disposés dans les points stratégiques de la commune.**

De nouveaux conteneurs viennent d'être installés rue du Parc et route de Saint-Lattier. Cela complète les sites du gymnase, rue du Stade, rue de la Commanderie, Salle des Fêtes, rond-point du Manicéy, route de Belle Vue, lotissement les Buisnières, le Cimetière, place des Anciens Combattants, chemin des Gouveys et Centre Bourg.

.....  
Gérard Lunel  
.....



Photos Gérard Lunel



# recensement de la présence du moustique tigre

**Le moustique-tigre, ça vous dit quelque chose ? Agressif en journée, noir et blanc, de plus en plus présent à Saint-Paul : le voici ce petit insecte invasif qui nous vient des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est .**

Pour comprendre ensemble comment prolifère "la bête" et découvrir la «tactique anti-moustique» que nous devons collectivement mettre en place, nous vous invitons à participer à **une réunion publique le samedi 25 Février 10h à la mairie** de Saint-Paul.

Pour les plus impatientes, en avant-première, voici quelques Vrai/Faux à propos du moustique-tigre :

**Le moustique-tigre se développe dès qu'un tout petit peu d'eau stagne :**

**VRAI :** Le moustique-tigre est inféodé en Métropole au milieu urbain. Une soucoupe sous une plante, un seau oublié, un vieux pneu, un chéneau bouché, suffisent à la prolifération du moustique-tigre.

**Les moustiques-tigres se développent dans ma haie :**

**FAUX :** Les larves de moustiques se développent uniquement dans l'eau. Par contre, les adultes de moustique viennent se réfugier



dans la végétation

**Le moustique-tigre se multiplie dans la mare de mon voisin :**

**FAUX :** Une mare est un milieu riche en prédateurs qui se nourrissent des larves et des adultes de moustiques, elle va donc contribuer à limiter efficacement leur présence.

**Les moustiques-tigres transportent des maladies :**

**VRAI et FAUX :** tout moustique-tigre n'est pas porteur de virus, mais peut en transporter (ex : Zika, Chikungunya...). Des cas de dengue apparaissent maintenant en Métropole sur des personnes n'ayant pas voyagé

en zone tropicale.

**Les moustiques-tigres disparaissent en hiver :**

**FAUX :** Ils disparaissent sous leur forme adulte, mais ils sont toujours présents sous forme d'œufs qui attendent des conditions favorables (température et luminosité) du printemps, pour éclore après submersion.

**Le moustique-tigre est attiré par la lumière :**

**FAUX :** Ce qui attire en premier le moustique, c'est le gaz carbonique que nous dégageons par notre respiration, puis nos odeurs et notre chaleur corporelles.

.....  
Béatrice Rivoire - Axelle Rialle  
.....

## PARTICIPEZ AU RECENSEMENT DES ZONES INFESTÉES SUR LA COMMUNE

Remplir le bon joint à ce bulletin et le déposer en Mairie  
Merci

## LA COMMUNE RÉCUPÈRE VOS CONTENEURS

Depuis la suppression de la collecte des ordures ménagères en porte à porte, vous n'avez probablement plus utilité de vos conteneurs à roulettes.

La commune vous propose de les récupérer, il vous suffit de les déposer à la mairie.



photo Béatrice Rivoire

## broyat et déchets verts

Le 24 mai, les habitants jardiniers sont venus en nombre récupérer le broyat, plus de 30 passages.

Fort de ce succès, deux autres dates sont programmées en 2023 :

**les samedis 21 janvier pour les couverts d'hivers et 22 avril à 10h pour se préparer à l'été chaud et sec.**

La commune a fait broyer tous les végétaux déposés depuis 2 ans.



Récupération de broyat / photo Daniel Leroy

### Dépôts des déchets verts

La collecte hivernale est terminée mais retenez d'ores et déjà les dates du printemps :

**21 janvier, 25 mars, 8 avril, et 22 avril**

Rendez vous de 10h à 12h chemin de la mûre (à côté du bâtiment communal).

.....  
Béatrice Rivoire  
.....



## CAPSULES DI GUSTO ET SPECIAL T.

Déposer vos capsules chez Mme. M. Hector, 65A chemin des 3 Croix à Saint-Paul



# une année scolaire dans la joie et la bonne humeur

**Deux bonnes nouvelles pour cette année scolaire : enfin un protocole COVID allégé, les enfants vont à nouveau pouvoir profiter de davantage d'échanges avec leurs camarades !**

Et nous avons pu ouvrir une sixième classe, ce qui permet d'avoir une diminution d'effectifs dans certaines classes. A cette occasion, nous avons pu accueillir une nouvelle collègue Mathilde Argoud, en charge des 20 CE2-CM1. Ce n'est pas la seule nouvelle, Elora Vallon en CP-CE1 et Aurélie Trillat en CE1-CE2 ont également rejoint l'équipe pédagogique. Celle-ci reste stable avec Karine Gaillard, la directrice, qui partage le temps d'enseignement pour les 28 CM2 avec Marion Hoste. Caherine Tran est en charge des 25 CM1, Magali Mottet ayant 21 CE1-CE2. Les enseignantes des petits sont toujours Marie-Pierre Chalumeau 21 CP-CE1 et Béatrice Vincent pour les 25 CP.

Depuis la rentrée, la vie scolaire suit son cours, les enfants ne vont pas s'ennuyer.

.....  
Karine Gaillard  
.....

**Petit retour sur l'année scolaire écoulée. La petite école élémentaire de Saint-Paul s'est à nouveau parée de jolies couleurs.**

Après la fresque historique qui décore la cour de l'école, les murs intérieurs sont maintenant ornés de magnifiques œuvres qui nous permettent de faire le tour du monde. Grâce aux financements de la mairie et l'APE, une formidable artiste, Odile ODE, dont l'atelier est situé à Erôme, a guidé les enfants sur le chemin de la peinture. Les artistes en herbe ont réalisé 5 fresques représentant les 5 continents, joliment illustrés. Les CP se sont attelés à l'Afrique, tandis que les CE1 ont peint l'Amérique. Les CE2 ont contribué à celle de l'Asie, les CM1 se sont concentrés sur l'Europe. Pour finir, les CM2 se sont penchés sur le monde marin de l'Océanie et l'Antarctique.

Merci à tous les acteurs de la réalisation commune de ces chefs-d'œuvre.

.....  
Karine Gaillard  
.....

**En septembre, nous avons repris le chemin de l'école : nouvelle rentrée, nouvelle organisation. Nous étions ravies d'accueillir et de revoir nos élèves..**

Cette année, nous comptons 75 enfants en maternelle qui sont répartis de la façon suivante :

- une classe de 26 petits avec Mélanie HORTAN (enseignante et directrice) et Alexiane CAILLET (ATSEM)
- une classe de 13 moyens et 11 grands avec Nathalie MONIOT (enseignante) Charline MANZANEDA (ATSEM)
- une classe de 15 moyens et 10 grands avec Maryline MATHIEU (enseignante les lundis, mardis, vendredis), Christelle BERNIGAUD (enseignante les jeudis) et Caroline BOUVIER (ATSEM).

Les trois classes vont travailler tout au

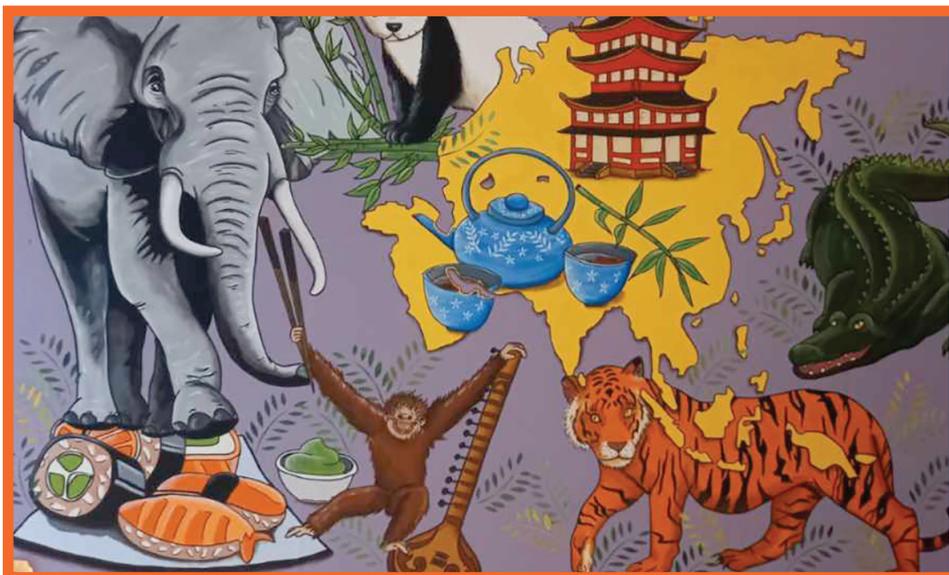
long de l'année sur un thème commun : Ma planète, comment va-t-elle ?

Les projets de classes et d'école seront ainsi tournés vers la protection de la nature et de l'environnement.

Cette année encore plus que les autres nous avons besoin de l'investissement des familles pour sauver l'APE, l'Association de Parents d'Elèves qui chaque année finance la moitié des projets pédagogiques de l'école. L'autre partie est financé par la Municipalité. J'en profite pour remercier nos partenaires : l'APE, la Municipalité, la Bibliothèque et bien sûr les familles sans qui nous ne pourrions pas réaliser nos projets culturels et éducatifs pour nos élèves.

Belle année scolaire à tous, qu'elle soit paisible et qu'elle permette l'épanouissement et la réussite de chacun.

.....  
Mélanie Hortan  
.....



Les fresques réalisées par les élèves / photos Emmanuelle Martinez



# organisation de la sieste des enfants

**D'un point de vue réglementaire, et dans la pratique, l'Education Nationale n'impose pas le recours à la sieste en petite section. Néanmoins, c'est une pratique que la municipalité a souhaité préserver en investissant dans des lits superposés, (pour un budget de 4500€) afin que l'ensemble des enfants de petite section puissent continuer à bénéficier de la sieste**

Par ailleurs, l'équipe enseignante de l'école maternelle, dont c'est la responsabilité, et les parents d'élèves ont fait remonter à la municipalité le souhait de couchages supplémentaires pour les enfants de moyenne section.

Ainsi la municipalité a accepté de créer dans des délais très courts, une extension temporaire de la salle de sieste pour les enfants de moyenne section en aménageant un espace fermé au fond du couloir. Ceci dans la perspective de trouver une solution dans l'organisation globale des temps de sieste.

Il faut savoir que pour les enfants de moyenne section, la recommandation de l'éducation nationale est de mettre en place un temps de repos qui n'est pas un temps de sieste, ne doit pas excéder 20 minutes, et ne doit pas nécessairement se dérouler dans l'obscurité. Il peut être consacré à l'écoute d'un récit, de musique, à la pratique de jeux

calmes. Ce temps de repos pour les élèves de moyenne section peut évoluer au cours de l'année dans sa durée et ses contenus en fonction des besoins des élèves.

**Ces recommandations ont été abordées lors d'un rendez vous avec l'Inspectrice de l'Education Nationale en présence de la Directrice de l'école maternelle, de l'Adjointe aux affaires scolaires et de Monsieur le Maire le jeudi 24 novembre dernier en mairie.**

**Ainsi, la recommandation d'une sieste pour élèves de petite section selon les besoins des enfants a été confirmée. L'enseignante ne mettra un enfant à la sieste que s'il en éprouve le besoin.**

Pour élèves de moyenne section, pas de sieste sauf exception mais un recours à un temps calme organisé par l'enseignant. Ce dernier peut alors prendre en charge un groupe d'enfants de sa classe ne dormant pas ou bien participer à un décroisement. Il est indispensable que l'enseignant soit disponible au moment du réveil dans sa classe.

Enfin l'Inspectrice a clairement insisté sur la priorité à donner aux apprentissages pour les enfants de moyenne section. La sieste n'étant pas privilégiée au regard des préconisations de l'Education Nationale.



Suite à ce rendez-vous, la municipalité laisse le soin à l'équipe enseignante de s'organiser pour respecter ces préconisations et confirmer le maintien ou non de l'extension.

Sources :  
BO hors-série N°1 du 14 février 2002  
(Documents d'accompagnement des programmes : pour une scolarisation réussie des tout-petits, ministère de l'Education nationale SCEREN-CNDP 2003)

.....  
la commission enfance-Jeunesse  
.....

## précision sur l'organisation des ATSEM à l'école maternelle

**Par délibération en date du 09 février 2022, le Conseil Municipal de Saint-Paul a reconduit et maintenu à l'unanimité les 3 postes d'ATSEM pour les trois classes de l'école maternelle.**

Certains lecteurs ont souhaité avoir des précisions sur ce maintien et notamment la différence entre le niveau de service avant cette réorganisation et le niveau de service après cette réorganisation.

Avant la réorganisation, le service était assuré par 3 agents dont le volume d'heures (fixes et heures supplémentaires) annualisé représentait 2.91 Equivalents Temps Plein :

**1 ATSEM à 35h**

**1 ATSEM à 35h**

**1 ATSEM à 32h**

Aujourd'hui le service est toujours assuré par 3 agents mais le volume d'heures est de 2.66 équivalents temps plein soit :

**ATSEM à 35h**

**2 ATSEM à 29h**

Ainsi il y a seulement une diminution de 9h d'accompagnement pen-

dant la semaine scolaire.

Pour rappel, les agents municipaux sont répartis dans les écoles par la Mairie en fonction des nécessités de service et interviennent en support du personnel enseignant.

Ils ne sont donc pas affectés à une classe mais à une école et ils peuvent donc intervenir dans une classe ou dans une autre, selon une modulation horaire liée aux niveaux des classes, aux besoins et à l'organisation interne de l'école.

La municipalité a ainsi pu maintenir un niveau de service de qualité avec ces trois postes pour les classes de petite, moyenne et grande section, en privilégiant une ATSEM par classe le matin afin de garantir l'accompagnement au niveau des enseignements fondamentaux, indispensables pour les enfants.

En conclusion, les élus de Saint Paul ont concilié la nécessité de maintenir un service de qualité pour les enfants et leurs parents au regard du contexte très tendu des finances des collectivités locales.

.....  
la commission enfance-Jeunesse  
.....

### Signature d'une convention de dons avec Emmaüs

Depuis 2015 avec la loi de transition énergétique et dans le cadre de la loi Egalim d'octobre 2018, les collectivités et acteurs de la restauration scolaires sont tenus d'adopter une démarche anti-gaspillage alimentaire au sein des cantines d'ici 2025.

Pour rappel, avant cette organisation et depuis de nombreux mandats, les agents étaient autorisés à récupérer les restes de repas pour éviter tout gaspillage alimentaire.

La Loi Egalim ainsi que l'ordonnance du 21 octobre 2019 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire ont instauré un ensemble de mesures dans la restauration collective.

L'ordonnance inclue également des dispositions relatives aux dons aux associations, c'est pourquoi et afin de lutter contre le gaspillage alimentaire à la cantine, la commune a souhaité mettre en place une convention de dons avec une association locale.

C'est l'association Emmaüs qui a été choisie et bénéficie depuis le 15/11 de dons trois fois par semaine.»

Il faut noter que cette procédure de redistribution n'intervient qu'après avoir fournis l'ensemble des enfants en repas avec la possibilité de se resservir pour l'ensemble du groupe.

Les manques très occasionnels de portions pour les enfants étaient dus à des erreurs du prestataire.

# travaux réalisés dans les écoles

Au cours de l'année 2022, outre les travaux divers de maintenance et d'entretien des bâtiments scolaires, la municipalité a investi sur deux chantiers importants :

1- du bâtiment de l'école élémentaire. Le coût total des travaux pour 2022 est de 43 920€. La rénovation thermique est au cœur des préoccupations de la municipalité. La commune interviendra ensuite dans les phases suivantes selon les possibilités financières et la faisabilité technique des aménagements.

2- Le remplacement de l'aire de jeux pour enfants à l'école maternelle de Saint-Paul. Suite à une problématique de normes avec l'ancienne aire de jeux, la municipalité a choisi de remplacer l'intégralité de la structure par une structure plus ludique validée par les enseignantes de l'école. Le coût est de 15 236.16€.



Fenêtres et portes changées et une nouvelle aire de jeux / photo Emmanuelle Martinez

.....  
 .....  
 La commission enfance-Jeunesse  
 .....  
 .....

## Les points jeunes

Imaginer et organiser des activités, créer un projet avec un groupe d'amis ou pour sa commune, discuter ou simplement se retrouver autour de jeux de société, consoles, livres, BD, mangas... Voilà ce que l'on peut retrouver au Point Jeunes de Saint-Paul.

Grâce aux Points Jeunes, répartis sur tout le territoire, les jeunes des communes de moins de 5000 habitants profitent toute l'année d'écoute et d'animations à côté de chez eux. Il en existe actuellement 7, dont un mobile (le Pop-corn, une caravane qui se déplace de communes en communes sur les territoires les plus éloignés des ville-centres), tous mis en place par l'Agglo, pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Le Point Jeunes, c'est un endroit de partage, d'échanges où nos jeunes peuvent venir librement. C'est désormais aussi, la possibilité pour les jeunes, d'être accompagnés pour créer leurs projets, les soutenir dans leurs initiatives et à les aider à se responsabiliser autour de projets partagés.

Ainsi, pour accompagner tous les projets, les Points Jeunes proposent désormais plusieurs dispositifs :

- **Les actions "découverte"** : grâce à des sorties imaginées et organisées par les animateurs, elles font (re)découvrir le territoire aux jeunes.
- **Les actions "loisir"** : elles permettent aux jeunes d'organiser l'activité de leur choix, accompagnés par les animateurs.
- **La possibilité de monter une "junior association"** : un grand pas vers l'apprentissage de la citoyenneté.

Pour les actions "loisir" et "junior association", les jeunes doivent défendre leur projet devant un jury composé d'élus et de professionnels de la Jeunesse. Celui-ci décide ensuite d'accompagner le projet ou donne des conseils pour l'améliorer.

Alors, pour découvrir le Point Jeunes de Saint-Paul, monter un projet, rencontrer, échanger ou juste prendre un temps entre jeunes, rendez-vous chemin des Aumônes.

**Horaires :**  
**Mardi, Jeudi et Vendredi 16h > 18h30**  
**Mercredi et samedi : 14h > 18h30**  
**Pendant les vacances scolaires :**  
**Du lundi au vendredi de 14h > 18h30**  
**Infos > Fadila AFROUKH : 06 99 52 85 30**



Au local de Saint-Paul



Un groupe de jeunes du Point Jeunes de Saint-Paul a monté un projet pour aller à Etoile-Park cet été.

# forum des associations

**Le forum des Associations s'est tenu le samedi 3 septembre de 14h à 18h sous la halle du Complexe Sportif et Culturel et la salle polyvalente.**

Cette manifestation lance le démarrage de la vie associative du village, et s'est déroulée en jumelage avec le Vélosons du CCAS.

Ce sont 18 associations qui ont répondu présentes et ont tenu leur stand pour répondre aux demandes du public et promouvoir leur activité ; chacune a fait preuve d'originalité et de créativité pour faire connaître leur raison d'être.

Qu'elles soient sportives, culturelles ou à vocation sociale, l'ensemble des associations était représenté par leurs bénévoles grâce à

qui de nombreuses activités existent au sein de la Commune.

Nous noterons spécialement le stand de l'APE qui, par la pratique de "la chaise vide", a alerté sur le besoin vital de renouveler le Bureau pour continuer à exister.

Des démonstrations se sont déroulées dans la salle Joyeuse, du RC Drift au tennis de table ; la section country line danse a animée la halle par plusieurs démonstrations de danse en ligne.

L'association "la locomotive" a de son côté organisé une opération vélo-brocante au niveau de la petite gare de Saint-Paul.

.....  
Daniel Leroy  
.....



Photos Jacques Faure



## APPEL A REFORMER UNE TROUPE DE THÉÂTRE



L'association Théâtre de Saint-Paul est en sommeil depuis la crise sanitaire.

Ce jour, cette activité qui apporte une diversité et une valeur ajoutée à la vie culturelle et au vivre ensemble de la Commune doit être relancée.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre afin de reformer une troupe et monter ensemble des pièces pour le plaisir de jouer et d'enchanter un public qui nous attend.

Amateurs, débutants et confirmés qui aimez le théâtre et la comédie.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.36.76.10.46.

## vélosons, une édition riche

Le samedi 3 septembre le CCAS a organisé comme chaque année le Vélosons en même temps que le Forum des associations.

Il y avait un parcours cycliste le matin pour les enfants et leurs parents et des énigmes à trouver. La paëlla préparée par Gilles Quittançon a encore une fois fait l'unani-

mité. Le concours de pétanque l'après midi a rassemblé une trentaine de doublettes et la tombola, organisé par Marie-Hélène Duclaux, Lucette Grand et Christiane Meunier, a permis a beaucoup de personnes de gagner des lots divers et variés.

.....  
Chrysetlle Montélimard  
.....



Photo Jacques Faure

# jours du patrimoine saint-paulois



Le prieuré Taly / photos Jacques Faure

## La manifestation nationale des « journées du patrimoine » a eu lieu aussi à Saint Paul les Romans.

Durant le week-end des 18 et 19 septembre dans l'après-midi le village a connu une activité plutôt dense à travers les groupes de marcheurs ou cyclistes se rendant dans les divers lieux de visite de notre patrimoine.

Ces patrimoines économiques et culturels ont été mis à l'honneur grâce au concours de leur représentant et de bénévoles.

L'occasion était belle de découvrir ou redécouvrir le fleuron de quelques unes des activités artisanales

du village : nous remercions à cette occasion Claudette et René BUSSEUIL de nous avoir ouvert les portes de leur imprimerie pour faire une démonstration de leur savoir-faire ; idem pour Bernadette et René M O Y R O U D nous faisant revivre l'activité de la menuiserie.

Le prieuré Max TALY n'a pas désesplé et a connu une belle affluence avec l'accompagnement de son guide



La petite gare / photos Daniel Leroy

Marie-Hélène DUCLAUX.

Pour la Commanderie, Joseph RIVOIRE s'est bien volontiers prêté à la curiosité des visiteurs en faisant l'historique de ce bel édifice.

L'association "LA LOCOMOTIVE" a mis en valeur la petite gare et assuré la visite de ce lieu important du village destiné à un renouveau prochain.

Enfin dans notre charmante église de Saint-Paul, Jean MICHEL a fait une conférence auprès d'un auditoire attentif.

La manifestation s'est terminée en point d'orgue avec le récital classique de piano à 2 et 4 mains, donné en l'église par Gwenaëlle et Jean-François MICHEL, accompagnés au chant par le baryton Florian GOURBEYRE à qui un bel avenir musical est promis.

Daniel Leroy

## livres en libre service

Le Samedi 24 septembre à 11h30, le Maire et 2 de ses adjoints ont procédé à l'inauguration des casiers à livres installés à l'extérieur devant la salle du conseil de la Mairie.

Cette opération s'est faite en partenariat avec la section locale d'Emmaüs ; les casiers ont été habillés et peints par l'artiste Agadjanov REVASI, Géorgien d'origine et ancien compagnon d'Emmaüs ; c'est lui aussi qui avait peint l'ancien frigo à livre placé alors sous la halle polyvalente.

Le public est invité à se servir en livres en libre service et à y déposer des ouvrages déjà lus.

La Présidente d'Emmaüs Chantal Miquel assure l'approvisionnement nécessaire, et ce de façon régulière.

Les deux casiers supérieurs sont pour les adultes et les deux du bas pour les enfants.

Le choix en livres, revues et documentaires est large et doit permettre de satisfaire le plus grand nombre.



Derrière cette peinture d'Agadjanov Revasi, découvrez Les Livres en accès libre. / photos Jacques Faure



Bernadette et René Moyroud dans l'atelier-menuiserie photo Daniel Leroy



Claudette et René Busseuil devant la machine impressionnante de l'imprimerie photo Daniel Leroy

# chemin des artistes

Pour la 14<sup>ème</sup> édition du Chemin des Artistes organisée par Valence-Romans Agglo, 36 communes ont répondu présentes, dont Saint-Paul qui organisait sa deuxième saison..

L'exposition s'est déroulée le week-end du 8 et 9 octobre de 10h30 à 18h30 dans le centre culturel et sportif, hall et salle polyvalente et l'entrée était gratuite.

La commune a accueilli 16 exposants inscrits (amateurs et professionnels) représentant une diversité d'activité artistique : **dessins, peintures, céramiques, aquarelles, photos et sculptures.**

Ainsi étaient présents un collectif de 12 photographes "les pixopathes" qui

ont travaillé sur le thème "traces et empreintes de l'humain", ainsi qu'un atelier associatif de sculpteurs "Art et Sculpture en liberté" avec une vidéo de leurs créations et démonstration de sculpture sur bois et sur pierre.

Quelques peintres ont œuvrés devant le public telle Sérénah FILIPPINI.

Six artistes Saint-Pauloises ont présenté leur création : Christelle VALLON, Sérénah FILIPPINI, Evelyne GOURJUX, Annie VALLELIAN et Sylvie RABATEL.

Une œuvre collective a été élaborée sur le WE : "l'arbre des possibles".

Le programme s'est prolongé par la visite des fresques réalisées par les enfants sur les murs de l'école primaire et représentant les cinq continents.

Cette manifestation a connu un vif succès : bonne participation du public, satisfaction des artistes et des visiteurs, échanges enrichissants et grands moments de convivialité autour de l'art.

rendez-vous l'an prochain.

.....  
Daniel Leroy  
.....



photos Daniel Leroy



# IMPORTANT

## Portage de repas

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour l'organisation de la livraison du portage de repas et ce à partir du mois d'Avril.

Il s'agit de 3 heures hebdomadaire réparties de la manière suivante : lundi matin 1 heure, mardi 1 heure et vendredi 1 heure.

Pour plus de renseignements, Mairie au 04 75 45 30 98.



# TRÈS IMPORTANT

## Analyse des Besoins Sociaux : ABS

L'ABS est une obligation légale pour les CCAS, nous en avons fait une première en 2016, réalisée par Béatrice Rivoire.

Cela consiste à analyser les besoins de la population et à proposer des actions pour y répondre.

L'ABS concerne l'ensemble des habitants de la commune et pas seulement les personnes en difficultés sociales, économiques ou familiales.

Dans ce contexte, nous avons préparé un questionnaire qui est joint au bulletin, merci de le remplir et de le retourner à la Mairie. Votre participation est très importante.

Pour remplir le questionnaire en ligne, retrouver le lien sur le site internet de la commune [www.saint-paul-les-romans.fr](http://www.saint-paul-les-romans.fr)

# AGENDA

Vous pouvez retrouver le programme à jour sur le site de la commune [www.saint-paul-les-romans.fr](http://www.saint-paul-les-romans.fr), sur les indications du panneau lumineux ou sur l'application "Panneau Pocket".

N'hésitez pas à contacter les responsables des différentes associations.

<b>SAMEDI 10</b> déc. <b>ILLUMINATIONS</b> de NOËL devant la Mairie	<b>DIMANCHE</b> 11 déc <b>MARCHÉ</b> de NOËL Gymnase	<b>SAMEDI</b> 17 déc. <b>CONCERT</b> CHORALE Eglise	<b>DIMANCHE</b> 18 déc. <b>CRECHE</b> Inauguration Eglise	<b>DIMANCHE</b> 8 Janv. <b>BOUDIN</b> <b>CAILLETES</b> Foot, Gymnase	<b>SAMEDI</b> 14 Janv. <b>TOURNOI</b> <b>FOOT</b> <b>VETERANS</b> Gymnase
<b>DIMANCHE</b> 15 Janvier <b>SALON</b> <b>ST-VALENTIN</b> Salle des Fêtes	<b>SAMEDI</b> 4 Février <b>BANQUET</b> <b>DES REINES</b> Salle des Fêtes	<b>SAMEDI</b> 11 Février <b>LOTO</b> JS Foot Salle des Fêtes	<b>SAMEDI</b> 25 Mars <b>REPAS</b> <b>DANSANT</b> JS FOOT	<b>28-29 Avril</b> <b>CORSO</b> Comité des Fêtes Village	<b>SAMEDI</b> 13 Mai. <b>RETOUR</b> <b>DU CORSO</b> Salle des Fêtes

DU 17 AU 24 DÉCEMBRE

## LE MANÈGE DES ENFANTS

Au Parc Saint-Paul, le Manège des Enfants vous attendra tous les jours de 10h à 19h à partir du 17 décembre.

De la joie, du bonheur, des rires... en plus les recettes profitent aux associations de la commune.

C'est la magie de Noël.



VENREDI 16 DÉCEMBRE  
15H - 18H

## RENCONTRES DES PEINTRES SAINT-PAULOIS

L'Atelier-Galerie rue du Vieux Village vous propose cette rencontre avec des peintres de Saint-Paul.

Des tableaux seront à vendre au profit de l'Ukraine.

LES MARDIS

## DE LA PETITE GARE

les 1<sup>er</sup> mardi du mois :

L'agenda, on réfléchit, on s'organise, on se coordonne.

le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois :

La fabrique, on bricole, on invente, on crée.

Le dernier mardi du mois :

Les festivités, Accueil, musiques, projections, scène ouverte...

[www.facebook.com/lapetitegare/](http://www.facebook.com/lapetitegare/)

Rendez-vous : La Petite Gare, montée de la gare.

## infos pratiques :

Déchetterie de Romans :

04 75 05 93 74

du lundi au samedi

de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Déchetterie de Mours :

04 75 72 99 28

Fermé mardi et dimanche

de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Taxi Alpha Service

& Ambulances des Collines :

06 60 30 61 26

Gendarmerie

de St-Donat-sur-l'Herbasse :

du lundi au samedi

de 8h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

## GARDONS LE CONTACT...

Ma commune dans ma poche.

Pour que vous ayez toujours les dernières actualités avec vous, la mairie vous propose l'appli "Panneau Pocket" que vous pouvez télécharger sur Google play ou App Store ou en flachant le QR code ci-dessus.



COMMUNE DE



ont participé à ce numéro :

- P. Bos, A. Bossanne, J. Faure, K. Gaillard, M. Hortan, D. Leroy, G. Lunel, E. Martinez, P. Mathieu, C. Montélimard, B. Rivoire, B. Rollet. Point Jeunes Valence-Romans Agglo.
- Photos : P. Bos, D. Leroy, E. Martinez, B. Rivoire, J. Faure, G. Lunel, J. Loison, Atelier des Vergers
- Maquette, réalisation : Mairie de Saint-Paul-lès-Romans
- Impression : Imprimerie Souquet • Ne pas jeter sur la voie publique